

reflets

www.lanester.com

magazine d'information de la ville de Lanester

tous les jours c'est demain !

► **Mobilisation contre
la misère**

le reportage

► **Action sociale :
mieux vivre
ensemble**

n° 160
octobre
2006

à propos

la parole aux lecteurs

Madame le Maire,

Je demeure près de la rue Kerger depuis décembre 2005. Et c'est quasiment à un rassemblement des gens du voyage à Sainte Marie de la Mer auquel j'assiste actuellement (ndlr : début août). Je suis bien conscient qu'il s'agit d'un épineux problème à régler mais compte tenu du profil de ces arrivants, l'ambiance dans le quartier n'est pas tellement détendue. Merci de nous rassurer, Croyez madame le Maire en mes meilleurs sentiments.

Un Lanestérien.

Monsieur,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur les problèmes liés au stationnement des gens du voyage sur la Commune. Comme vous l'affirmez, il s'agit là d'un problème épineux à régler pour lequel les maires sont en première ligne.

Pour bien comprendre il convient d'abord de préciser que les gens du voyage ne constituent pas une catégorie homogène. Nous devons faire face d'une part à une population « locale » qui voyage peu et qui trouve des solutions sur les petits terrains aménagés par les Collectivités Locales. D'autre part, à certaines périodes, nous constatons des grands rassemblements motivés par des événements religieux ou familiaux pour lesquels les réponses sont inadéquates ou même inexistantes. A chaque fois les craintes des habitants riverains sont réelles et compréhensibles.

C'est ce type de rassemblement que nous avons connu sur Lanester au mois d'août. L'installation s'est faite de façon imprévisible sur des terrains privés. Face à cette situation les pouvoirs du Maire sont particulièrement réduits. Seule la Justice peut ordonner l'expulsion et seul le Préfet peut autoriser le concours de la force publique. Dans tous les cas les délais sont longs et l'occupation des terrains bien réelle. Concrètement il paraît moins coûteux et plus efficace de négocier la durée du séjour avec des représentants de la communauté. Les pasteurs sont les interlocuteurs privilégiés du Maire et le rapport de force qui s'instaure permet de limiter au maximum les nuisances. En cas d'échec des discussions, la procédure judiciaire est utilisée mais le coût dissuade fréquemment les propriétaires privés concernés.

A côté de ces procédures dans l'urgence, une réflexion globale sur l'accueil des gens du voyage est engagée au niveau de « Cap l'Orient » qui a compétence dans ce domaine. Il s'agit de créer dans chaque commune des terrains aménagés. Le choix des sites est régulièrement un sujet à polémiques avec les riverains. Il y a accord pour prendre en compte le problème mais plutôt chez le voisin. Cette démarche si elle améliore la situation ne règlera pas les problèmes des grands rassemblements même s'il est possible de mieux s'organiser et d'anticiper.

Quoi qu'il en soit, si les gens du voyage doivent avoir le droit de stationner dans de bonnes conditions, je pense comme vous qu'ils doivent également avoir le devoir de ne pas le faire n'importe où et n'importe comment. Je pense en effet qu'il s'agit là d'un sujet qui doit concerner tous les habitants. C'est tout le sens de mon action et de mes interventions tant auprès de Cap l'Orient que des services de l'Etat et bien sûr des habitants.

Vous avez agréé, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire
Thérèse THIÉRY

Sommaire

Tous les jours, c'est demain !

2007, année électorale importanteP4
Semaine bleue :
être grands-parentsP6

Sortir pour le plaisir

Film sur les quartiers Chantiers
et PlessisP9

A vos marques !

Les filles, à vos canoës !.....P11

Le reportage

Action sociale :
vivre mieux ensembleP13-16

Un territoire des décisions

Calculs des impôts locauxP17

Initiatives citoyennes

Respectons le code de la routeP18

Vous aussi soyez acteurs !

Zoom sur le conseil de quartier n°2..P19
Maisons de quartier : qu'y fait-on ?P20

Grain de beauté

OH2L en Division ExcellenceP21

Illustration de couverture : photo B. Kuhn

Un équipement révélateur de l'ambition sociale de la ville :
La nouvelle Maison de la petite enfance.

Mairie de Lanester - B.P. 779
56607 Lanester cedex
Téléphone 02 97 76 81 81
Télécopie 02 97 76 81 65

Directeur de la publication :

Thérèse Thiéry

Responsable de la rédaction Reflets :

Yvon Jégoudé

Rédactrice en chef Reflets :

Nadège Frey

Responsable de la rédaction lettre
des élus :

Cabinet du Maire

Responsable de la photo :

Benoit Kuhn

Ont collaboré à ce numéro :

Françoise Foucher - Charlotte Vart -
Claire Camnade

Maquette : K. unique

Réalisation : Microlynx

Impression : ACTIS

Éditeur :

Ville de Lanester - 02 97 76 81 81

Mairie de Lanester, rue Louis-Aragon

I.S.S.N. : 166-1217

Reproduction des articles et photos interdite sans autorisation

Rétrospective

le mois dernier

La fête de la chasse a attiré la foule



La fête du Resto, organisée par la Société de chasse depuis 22 ans, fait chaque année de plus en plus d'adeptes. Il faut dire que les animations proposées sont nombreuses et variées. Concours de boules et ball-trap, démonstrations de lutte et de tir, messes, repas et de chiens de meutes ont fait le bonheur du public cette année. Indéniablement, les chasseurs savent faire la fête !

Deux nouvelles structures ouvrent leurs portes



Le 1er septembre, la maison de la petite enfance a ouvert ses portes au public. Les parents et curieux sont venus admirer ces beaux espaces réservés aux petits qui frelignent les groupes dans leur imagination. La Maison regroupe des services liés à la petite enfance auparavant disséminés dans la ville : crèche collective et halte garderie (qui deviennent multi accueil), crèche familiale, réseau d'assistantes maternelles et lieu d'accueil parents enfants. La nouvelle structure privilégie la souplesse et le mélange des tranches d'âge dans un même groupe d'enfants.

Le 13 septembre, c'était au tour du foyer de vie pour adultes atteints de handicap mental d'accueillir ses résidents. Ce foyer, situé 33 rue Le Hen, propose 7 places en accueil de jour et 14 places en hébergement.

Ces deux nouveaux équipements confortent Lanester dans son identité de ville accessible à tous.

La chapelle de Saint-Guénéal a célébré son pardon

Dimanche 3 septembre, la chapelle de Saint-Guénéal célébrait son pardon en présence de 160 fidèles. Une affluence record à l'événement qui a expliqué peut-être par l'approche du centenaire de la paroisse (le 8 octobre). La procession est passée entre les gouttes depuis la chapelle jusqu'au Blavet où a été célébrée une messe, face à la fontaine.



1 2 3 4 5 6 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

► tous les jours, c'est demain !
l'actualité de votre ville

2007, année électorale importante Pour décider demain, inscrivez-vous aujourd'hui

Depuis le 1er septembre et jusqu'au 28 février 2007 s'ouvre la période de révision des listes électorales. Celle-ci s'accompagne cette année, comme tous les 3 ou 4 ans, d'une refonte intégrale du fichier. Concrètement ceci signifie que le fichier est mis à jour (suppression des personnes décédées et qui n'habitent plus Lanester, et intégration des nouveaux inscrits) et qu'en mars 2007, tous les Lanestériens recevront une nouvelle carte électorale avec un nouveau numéro d'électeur.

Réorganisation des bureaux de vote. Etant donné le développement rapide de certains quartiers (Kergreis, Le Fons, Pen Mané, le Bol d'Air, Kermorvan...), le nombre d'électeurs sur le territoire municipal a augmenté. Une réorganisation des bureaux de vote est donc nécessaire. En effet, pour le bon déroulement des scrutins, la loi électorale prévoit qu'aucun bureau ne doit excéder 1000 électeurs. Or, quatre des seize bureaux actuels dépassent largement ce nombre. Deux nouveaux bureaux de vote sont donc créés pour les prochaines élections, après concertation, notamment avec les

Conseils de quartier concernés. La répartition des électeurs par bureau est faite en essayant de maintenir autant que possible les électeurs sur leur lieu de vote habituel. Quoi qu'il en soit, les bureaux sont tous des bâtiments communaux facilement identifiables par les habitants (voir liste ci-dessous).

Deux scrutins importants en 2007
Avril ou mai : élections présidentielles
Juin : élections législatives

Inscriptions sur listes électorales
Qui doit penser à s'inscrire avant le 31 décembre de cette année ?

- les personnes nouvellement installées à Lanester
 - les jeunes qui ont 18 ans ou qui les auront avant le 28 février 2007.
 - les Lanestériens qui ont changé d'adresse doivent penser à communiquer leurs nouvelles coordonnées s'ils souhaitent voter plus près de chez eux.
- Pour s'inscrire, il suffit de se présenter en mairie (service Elections) avec sa carte d'identité et un justificatif de domicile. Les jeunes majeurs doivent aussi fournir une attestation sur l'honneur écrite par leurs parents précisant qu'ils vivent sous le même toit.

Dix-huit bureaux de vote en 2007

- Bureau 1 : Hôtel de Ville (pas de modification)
- Bureau 2 : Hôtel de Ville (modification)
- Bureau 3 : Maternelle Langevin, rue H. Boucher (modification)
- Bureau 4 : Restaurant scolaire Langevin, av. Billoux (modification)
- Bureau 5 : Maternelle R. Rolland, rue P. Vaillant Couturier (pas de modification)
- Bureau 6 : Restaurant R. Rolland, place Nervido (pas de modification)
- Bureau 7 : Primaire R. Rolland I, rue P. Vaillant Couturier (pas de modification)
- Bureau 8 : Maison des associations (ancienne mairie), place Penvern (modification)
- Bureau 9 : Restaurant scolaire P. Picasso, rue Le Coutaller (modification)
- Bureau 10 : Restaurant primaire P. Picasso, rue Le Coutaller (pas de modification)
- Bureau 11 : Restaurant scolaire Larnicol, rue Larnicol (modification)
- Bureau 12 : Restaurant scolaire Barbusse, rue de la République (modification)
- Bureau 13 : Restaurant scolaire Barbusse, rue de la République (modification)
- Bureau 14 : Maternelle Prévert, rue Surcouf (modification)
- Bureau 15 : Maternelle Kergomard, rue G. Ropartz (modification)
- Bureau 16 : Centre de Loisirs Pen Mané, chemin Parc Er Groez (modification)
- Bureau 17 : Centre de Loisirs Pierre François, Saint-Niau (création)
- Bureau 18 : Salle 1789, rue du Commandant Charcot (création)

4

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24

► tous les jours, c'est demain !
l'actualité de votre ville

Mardi 17 octobre, journée mondiale du refus de la misère Animations et soirée-débat

Chaque 17 octobre a lieu la journée mondiale du Refus de la Misère. A l'origine de cette journée de lutte, la déclaration de Joseph Wresinski, fondateur du mouvement ATD quart monde : "La où des hommes sont condamnés à vivre dans la misère, les droits de l'homme sont violés. S'unir pour les faire respecter est un devoir sacré."

A Lanester, le mouvement ATD quart-monde* se mobilise, avec le soutien de la Ville. Pour l'événement, il coordonne un collectif d'associations locales, composé notamment du CCFD (Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement), d'Amnesty International, de l'APEIS (Association Pour l'Emploi, l'Information et la Solidarité des chômeurs et travailleurs) et du CRISLA (Centre de Réflexion, d'information et de Solidarité avec les peuples d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine).



18h : animations près des Halles

Les associations s'installeront près des halles du centre-ville, dès 18h ce mardi 17 octobre. Elles offriront aux visiteurs des animations musicales et festives, mais aussi des lectures de textes et des témoignages pour informer et sensibiliser les citoyens.

20h30 : soirée-débat au T2R

A 20h30, le CRISLA** propose une soirée-débat au Théâtre des 2 Rivières, sur le thème "Contre la faim et la pauvreté : défendons l'agriculture familiale". Le Sénégalais Thiayédia Ndiaye, président d'une coopérative laitière dans son pays, sera présent. Son témoignage permettra de comprendre la perversité du marché mondial pour les petits paysans et d'apprendre les méthodes pour y remédier. L'objectif de cette journée est de mobiliser le plus grand nombre autour de ce combat pour la dignité des plus pauvres, et le respect de leurs droits élémentaires (logement, santé, éducation, culture, vie en famille...).

*ATD quart monde suscite des actions pour construire un monde de justice et renforcer la fraternité et l'engagement humain comme réponse de fond à la misère.

** le CRISLA, entre autres, se fait le relais local du collectif international Alimentation. Ce débat a lieu dans le cadre de la journée mondiale de l'alimentation (16 octobre) et du lancement le 10 octobre d'une campagne pour défendre les petits producteurs de lait.



Pour les vacances de Toussaint Aux passeports, les jeunes se donnent en spectacle



Cet été, les jeunes des Passeports se sont donnés en spectacle et c'est une belle réussite. Après la comédie musicale "C'est beau d'être ado" réalisée et présentée sur les planches de Jean Vilar en juillet, un second spectacle intitulé "Rêve ta vie" a vu le jour en août. Destinés à gommer les clichés sur les ados, ces deux spectacles à base de hip-hop ont été réalisés de A à Z par les ados, sous l'impulsion d'une bande d'animateurs enthousiastes. Par équipe, ils ont travaillé les décors, le son, la lumière, les costumes, le maquillage et le spectacle proprement dit. Un gros chantier qui a été le fil conducteur de leur été, même s'ils ont continué à pratiquer des activités variées en parallèle. Le second spectacle, à base de musique de Walt Disney, était destiné à un large public. Il a été présenté aux enfants de 2 à 12 ans présents aux centres de loisirs, ainsi qu'aux personnes âgées du foyer Le Coutaller et au grand public à Jean Vilar.

Cette initiative permet aux jeunes de prouver qu'ils sont capables de mettre en place des projets artistiques, de les partager avec d'autres générations et d'être acteurs de leurs loisirs.

Au vu du succès qu'a remporté cette aventure collective, le projet va se poursuivre tout au long de l'année. Un nouveau spectacle sera créé lors des Passeports de la Toussaint, en espérant y associer de plus en plus de jeunes.

Contact : direction jeunesse et sport 02 97 76 86 21

5

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24

tous les jours, c'est demain !
l'actualité de votre ville

Du 16 au 21 octobre : Semaine Bleue

Quelle place pour les grands-parents aujourd'hui ?

La semaine des personnes âgées sera marquée, à Lanester, par quatre principaux temps forts.

- Une conférence sur "l'évolution de la place des grands-parents dans la cellule familiale" aura lieu le mardi 17 octobre à 18h, salle Tam-tam de la médiathèque. Cette conférence sera animée par madame Le Borgne Uguen, maître de conférence en sociologie à l'Université de Brest. L'entrée est libre.

- L'après-midi du mercredi 18 octobre sera

consacrée à des jeux intergénérationnels dans les centres de loisirs (les enfants invitent leurs grands parents) et à la salle des fêtes (ouvert à tous).

- Le jeudi 19, la maison de la petite enfance ouvre ses portes en grand à qui veut venir la découvrir.

- Enfin, le samedi 21, une après-midi festive à la salle des fêtes, avec radio crochet et goûter dansant, clôturera la semaine. Jeunesse FM est partenaire. Les jeunes dif-



Le Conseil municipal d'enfants à la rencontre des résidents du Foyer de personnes âgées Aragon.

fuseront des interviews de retraités sur la vie d'antan sur 92.7. L'invitée d'honneur de la semaine est la Lanesterienne élue récemment "super mamie France" : Marie Madeleine Martin. Contact : CCAS au 02 97 76 81 97

Mois du dépistage du cancer du sein

Femmes, prenez le temps de vous occuper de vous !

Tous les soirs du mois d'octobre, la mairie de Lanester sera illuminée en rose. La Ville s'associe ainsi à l'opération "du rose plein les yeux" portée par le Comité Féminin pour le Dépistage du Cancer du Sein. Cette action a pour but de rappeler que le dépistage précoce est la clé pour gagner la bataille contre le premier cancer féminin.

Le dépistage permet de se rassurer et de se donner toutes les chances de guérir parce que :
- 1 femme sur 9 est susceptible de développer un cancer du sein au cours de sa vie.
- plus le dépistage est précoce et plus les chances de guérison sont grandes.
La mammographie est un contrôle rapide, simple, efficace et sans douleur. A partir de 50 ans il

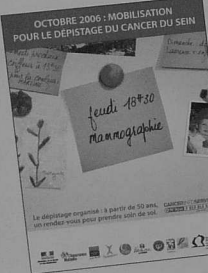
est conseillé de faire une mammographie tous les deux ans. Profitez du dépistage gratuit proposé de 50 à 74 ans. Prenez le temps de vous occuper de vous, faites contrôler vos seins !

En octobre sur Lanester

- Une exposition et de la documentation sur le cancer du sein et son dépistage, au centre Alpha (devant le centre d'examen de santé) pendant tout le mois.

- La projection d'un film suivi d'une discussion, lundi 9 octobre, à 18 heures, à l'Hôtel de Ville.

Contact : Comité Féminin pour le Dépistage du Cancer du Sein, Monique Le Guidec au 06 89 96 05 92



tous les jours, c'est demain !
l'actualité de votre ville

Tri des déchets Un geste citoyen

Piquants et tranchants ont leur propre poubelle

Encore une poubelle ? Celle-ci s'adresse uniquement aux personnes qui ont recours à des injections (piqures...). Les piquants et tranchants sont en effet des déchets spécifiques dont la collecte et le traitement n'entre pas dans le champ de compétence de Cap l'Orient (il n'est donc pas pris en compte dans le prix de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères). C'est pourquoi la Ville a décidé de proposer un service de collecte de ces déchets. Elle a aménagé un local spécialement conçu pour recueillir les piquants et tranchants usagés, derrière la salle des fêtes. C'est une poubelle sécurisée, adaptée à ces déchets qu'il convient de ne pas jeter dans la poubelle bleue. On y accède avec un badge.

Toutes les personnes intéressées par ce service peuvent s'inscrire au Point Information Jeunesse. Après s'être acquittés de la somme de 15 € (correspondant au coût du badge), les usagers auront accès au service pour une durée illimitée et se verront remettre gratuitement quatre boîtes de collecte de 1,8 litres par an. Le reste du service (aménagement du local, boîtes de collecte, collecte et traitement des déchets par une entreprise spécialisée) est pris en charge financièrement par la collectivité. Ce service est réservé aux particuliers. C'est un geste citoyen, favorable à l'environnement, au même titre que la collecte des déchets en apport volontaire.

Vous utilisez régulièrement des aiguilles ?
COLLECTE DES PIQUANTS :
UNE NOUVELLE SOLUTION*

Une poubelle adaptée à ces déchets est désormais à votre disposition dans un local à l'arrière de la Salle des Fêtes.

Pour obtenir un badge d'accès à ce local, veuillez contacter avec le Point Information Jeunesse (PIJ).



*Ce service est réservé aux particuliers.
Point Information Jeunesse
11 Rue, rue François Mitterrand
Lanester - tel : 02 97 76 81 97
ouvert de lundi au vendredi
10h à 12h et 13h30 à 17h30 LANESTER

Contact : Point Information Jeunesse, rue F. Mitterrand, au 02 97 76 30 29

Collecte les jours fériés

Lorsqu'un jour férié tombe un jour de collecte des ordures ménagères, la règle est la suivante :
Si le jour férié tombe un lundi ou un mardi, la collecte a lieu le samedi précédent ce jour férié.

Si le jour férié tombe un mercredi, un jeudi ou un vendredi, la collecte a lieu le samedi suivant. Cette année, le 1er novembre tombe un mercredi. La collecte des déchets non collectés ce jour-là aura lieu le samedi 4 novembre. Rappelez à toute fin utile que les conteneurs doivent être avancés sur les trottoirs la veille de la collecte au soir.



Encombrants : un coup de fil suffit

Depuis le 1er janvier 2006, le service de ramassage des encombrants ne se déplace que lorsqu'on a besoin de lui, pour éviter les tournées inutiles. Si vous avez de gros déchets ou de la ferraille dont vous souhaitez vous débarrasser, il vous suffit d'appeler le 0 800 100 601 (appel gratuit) et le service de ramassage passera au pied de chez vous dans les 15 jours. Mais attendez la veille pour déposer vos déchets sur le trot-

toir. La date exacte vous sera communiquée rapidement. Vous pouvez aussi déposer vous-même vos déchets à la déchèterie de Gaudan si vous en avez la possibilité.
Pratique : Déchetterie de Gaudan, rue Ange Gabriel, zone de Lann Sevelin. Horaires déchetterie : du lundi matin au dimanche midi de 9h30 à 12h (sauf samedi 9h - 12h) et de 13h30 à 15h (13h30 à 18h du 1er novembre au 30 avril).

Brèves

Appel aux dons d'Emmaüs

La communauté Emmaüs de Rédané qui agit contre l'exclusion et pour le partage dans notre région depuis 1968, lance un appel aux dons. Objets neufs, d'occasion, recyclables ou réparables, Emmaüs se déplace tous les jours sur rendez-vous pour les collecter.
Contact : Emmaüs de Rédané au 02 98 96 18 18

Repas des anciens : inscriptions

Le repas des anciens aura lieu cette année le mercredi 8 novembre au parc des expositions de Lanester. Thérèse Thiéry, Maire de Lanester et Présidente du Centre communal d'action sociale, invite les personnes âgées de 70 ans et plus à s'y inscrire. Les inscriptions seront prises à l'accueil du service d'action sociale, du 2 au 20 octobre. Merçi de vous munir d'une pièce d'identité. Pour se rendre au repas, un ramassage en bus est prévu à partir de 11h15. Trois bus emprunteront des itinéraires différents. Pour toute information sur les itinéraires, contacter le CCAS au 02 97 76 81 97.
* 70 ans et plus au 31 décembre 2006.

Aide à la recherche de personnes disparues

Une antenne de l'association "Aide à la recherche de personnes disparues" (ARPD) vient de se créer en Bretagne. Son but est de venir en aide aux familles (aide administrative et enquête) lorsque survient la disparition d'un proche, enfant ou adulte : fugues, rapt, agressions, etc. L'association propose des réunions de prévention dans les écoles et cherche des bénévoles pour étoffer son équipe localement.
Contact : Pascale Bathany au 06 32 78 29 25

www.troc-services.com : échanger des services entre particuliers

Besoin d'aide à la maison ? Le troc de services existe désormais sur Internet. www.troc-services.com a pour objet d'offrir l'accès à de nombreux services de la vie quotidienne sur le mode de l'échange. Exit les transactions financières. Ce qui permet à certaines personnes d'accéder à des services (soin scolaire, ménage...) en échange du temps ou de services qu'ils donneront en contrepartie. Créé avant l'été par une association loi 1901 à but non lucratif, www.troc-services.com favorise l'entraide et le lien social. Pour son lancement, elle offre l'abonnement gratuit (incluant 2 heures de service offertes). Profitez-en !

Pense bête aux associations

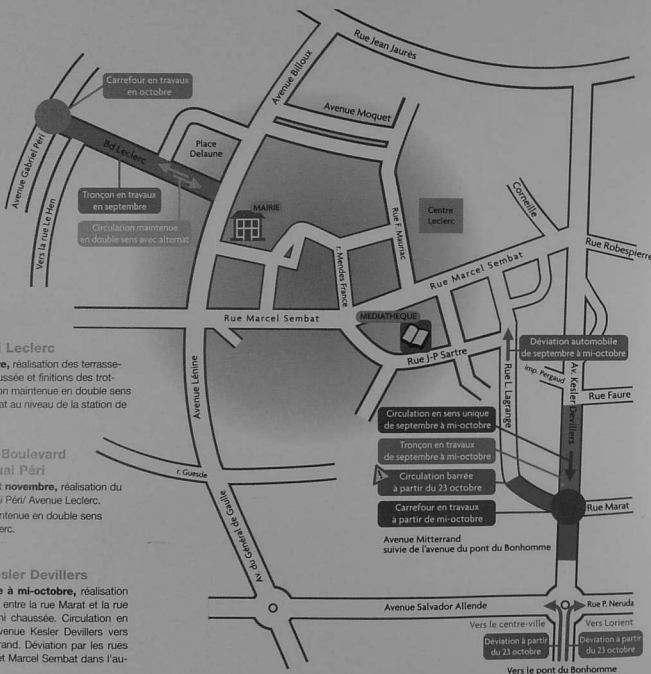
En vue de la préparation budgétaire 2007, les associations sont invitées à remplir et à transmettre leurs dossiers de demande de subvention à la mairie pour le 31 octobre au plus tard. Ces dossiers ont été remis aux associations courant septembre. Si toutefois un dossier avait été égaré, il est possible de s'en procurer un autre en mairie auprès des services financiers. Les demandes qui arriveront après cette date ne seront examinées que l'an prochain. Les associations peuvent également solliciter le Conseil général et le Conseil régional qui peuvent apporter un financement complémentaire.

Afin de réaliser le calendrier des manifestations de l'année 2007 (permettant de gérer l'occupation des salles et terrains municipaux, et d'annoncer les événements ouverts au public), les associations doivent renvoyer avant le 30 octobre la fiche sur laquelle elles indiqueront les dates et lieux de leurs manifestations. Au-delà de cette date elles ne seront pas prioritaires pour les réservations de salles et d'équipements.

➤ tous les jours, c'est demain !
l'actualité de votre ville

La ville côté travaux

Chantier Triskell : dernière ligne droite



Boulevard Leclerc
En septembre, réalisation des terrassements de chaussée et finitions des trottoirs. Circulation maintenue en double sens avec un alternat au niveau de la station de bus.

Carrefour Boulevard Leclerc/Quai Pâri
En octobre et novembre, réalisation du rond point Quai Pâri Avenue Leclerc. Circulation maintenue en double sens Boulevard Leclerc.

Avenue Kesler Devillers
De septembre à mi-octobre, réalisation de la chaussée entre la rue Marat et la rue Faure, par demi chaussée. Circulation en sens unique avenue Kesler Devillers vers l'avenue Mitterrand. Déviation par les rues Léo Lagrange et Marcel Sembat dans l'autre sens.

Carrefour avenue Kesler Devillers/rue Marat
De mi octobre à fin novembre, réalisation du rond point avenue Kesler Devillers/rue Marat.
Du 23 octobre au 4 novembre, circulation barrée entre l'avenue Jean Zay et l'avenue Kesler (vers Mitterrand).
Pour les véhicules arrivant du pont du Bonhomme, circulation déviée par l'avenue Pablo Neruda (vers Lorient) et par l'avenue Salvador Allende (vers le centre-ville)

8

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24

➤ tous les jours, c'est demain !
l'actualité de votre ville

La ville côté travaux

Deux gros chantiers démarrent

Deux stations de relevage neuves
Lanester possède une station d'épuration vers laquelle convergent toutes les eaux usées. Pour permettre aux eaux usées de s'écouler vers la station, quand la pente naturelle du terrain ne suffit plus, on utilise des stations de relevage (ou stations de pompage) qui remontent les eaux pour qu'elles s'écoulent à nouveau naturellement.

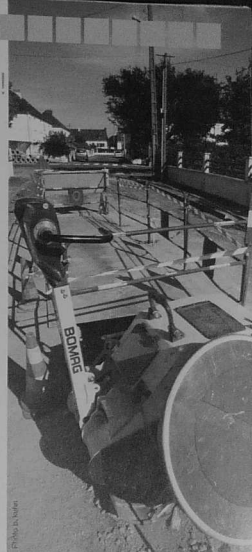
La ville est équipée de 23 stations de ce type. Les deux plus importantes, qui rassemblent 90% des eaux usées de la ville, sont vétustes. Elles vont être refaites entièrement. Plus modernes, elles seront équipées de groupes électrogènes (pour s'assurer de la continuité de fonctionnement), de bassins d'orages (pour gérer les encombrements en cas de grosses

pluies) et d'un système de traitement des odeurs. L'environnement sera préservé. Cet important chantier commence début septembre et durera un an. Des entreprises locales sont mandatées sur ce projet. Les deux stations de relevage concernées sont situées rue Guy Moquet et rue Le Coutaller. Coût de l'opération : 1,7 millions d'euros.



Champs de Courses

Depuis 2001, un programme de rénovation est en cours dans le secteur du Champs de Courses. Cette année, les travaux portent sur les impasses et les rues Massenet et Ravel. Après l'assainissement réalisé en septembre, les travaux de voirie suivront et seront terminés pour la fin de l'année au plus tard.



Travaux d'assainissement rue Massenet.

Du 11 au 15 octobre au Pays de Lorient

Le Tour de l'énergie fait escale

En Bretagne, les habitations sont le premier secteur consommateur en énergie (36 %). Bon, on est tous d'accord pour consommer moins d'énergie chez soi, mais encore faut-il savoir comment ! C'est justement le thème du 4ème Tour de L'énergie, qui se déroule en Bretagne depuis le 19 septembre, et jusqu'au 15 octobre, à l'initiative des espaces Info-Energie, et en partenariat avec le Conseil Régional et l'ADEME Bretagne. Au Pays de Lorient, du 10 au 15 octobre, on y dénichera toutes sortes de conseils pour faire baisser ses factures et contribuer à un développement plus durable.

Au programme :
Village de l'Énergie, du vendredi 13 au dimanche 15 (Quai des Indes, Lorient)

- Conférences :**
- "Réchauffement climatique: comment pouvons-nous agir pour lutter contre?" (médiathèque de Lanester, mercredi 11 à 15 h 30)
 - "Comment maîtriser notre consommation d'électricité ?" (salle Océanis de Plœmeur, jeudi 12 à 20 h)
 - "Énergie et habitat: comment concevoir notre projet de maison neuve ?" (amphithéâtre du lycée Colbert à Lorient, vendredi 13 à 20 h)

Diverses visites sont aussi organisées :

- Poêle Bois SSC PAC à Loccal-Mendon mercredi 11 à 14 h,
- chaudière bois (AILE) à Augan vendredi 13 à 14 h,
- SSC Pays d'Auray samedi 14 à 10 h,
- Ecoconstruction avec SSC à Plœmeur, samedi 14 à 14 h.

Plus d'infos : Cap Énergie L'Orient (0 820 820 466) - www.tour-energie.fr

9

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24

Les sélections de la Médiathèque

☛ **Livres Adulte**

LITTELL, Jonathan. Les bienveillants. Paris, Gallimard, 2006.
Vers 1980, un passible Franco-allemand termine sa carrière comme directeur d'une usine de dentelle du Nord de la France. Quarante ans plus tôt,

il était un rigoureux fonctionnaire SS, chargé d'inspecter et de surveiller le bon déroulement des opérations d'élimination programmées sur le front de l'Est. À travers une sorte d'enquête autobiographique, il va sur ses propres traces.

☛ **BD enfant**

BOISCOMMUN, Olivier. L'Histoire de Joe. Paris, Humanoïdes Associés (Les), 2005.
L'histoire de Joe pourrait être celle de n'importe quel enfant nous. L'histoire d'un petit garçon, seul ou presque, face à ses doutes et à ses peurs. Il n'y a rien à comprendre dans ce récit, il suffit de se laisser porter, entraîné avec Joe du crépuscule de l'enfance à l'aube de l'adolescence.



☛ **Film d'animation**

DINDAL, Marc. Chicken Little. Paris, Walt Disney, 2006.
Chicken Little est un petit poulet de la cinquième année qui met la ville en émoi pendant que le ciel s'écroule... ? Il s'agit plus, ici, d'une parodie d'un conte de fées ou d'une fable.

☛ **CD Musique**

AMBROZIJN. Krakalin. Liège, Homerecords, 2006.
Le trio flamand très populaire en Belgique se produit sur les scènes des plus grands festivals internationaux. Ils nous font passer dans ce cinquième album de la pop au jazz, du folk au trad et la tout sur des accents klezmers et scandinaves.



☛ **CD-Rom**

Mission vétérinaire, Soigne les animaux du zoo. Mindscape, 2005.
Ce cadéron est un formidable moyen pour découvrir le métier de vétérinaire en assistant les animaux. Cela reste néanmoins un véritable jeu de superbes graphismes, un scénario bien cousu avec de nombreuses fiches d'accompagnement.

☛ **Sortir pour le plaisir**
Les rendez-vous culturels

Les 18 et 25 octobre à l'Espace Jean Vilar
Chantiers et Plessis : le film est dans la boîte !



Lors du travail de montage du film.

Emile Lefèvre (historien), Carol Ciscarès (réalisateur), Claude Le Colleter (historien) et une dizaine de personnes du groupe histoire et patrimoine, viennent de terminer leur troisième film sur l'histoire des quartiers de Lanester, tourné cet été. Cette fois, leur regard s'est porté sur Les Chantiers et le Plessis, soit à l'origine, 10 à 15 villages historiques. "C'est le cœur historique de la ville. De là s'est décidée la création d'une commune séparée de Caudan", précise Emile Lefèvre. Le témoignage de Bruno de La Monneraye, descendant des Mauduit, et celui du sociologue Jean-Noël Retiere constituent les

moments forts du film. "Avant de tourner, je pensais que ce quartier était un foyer de gauche pur et dur, confie Carol Ciscarès. Mais en réalisant les interviews, je me suis rendu compte que bon nombre d'ouvriers de l'arsenal venaient de la campagne, et avaient des animaux à la maison. Si leurs fils allaient à l'école publique, leurs filles étaient souvent scolarisées dans le privé. Eux-mêmes ont continué d'aller à l'église toute leur vie..."

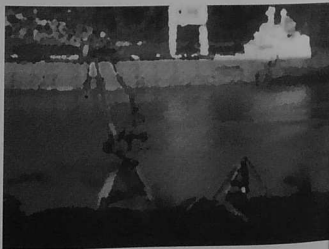
Après ce troisième film d'une série de six (deux films déjà réalisés sur Kerantrech et la Maison des Choux), le regard de l'équipe se tournera vers le centre-ville, puis vers les deux parties rurales de Lanester. Un coffret-DVD accompagné d'un livret sera édité en 2009, à l'occasion des 100 ans de la ville.

Pratique : Projections mercredis 18 et 25 octobre à l'Espace Jean Vilar à 15 h et 20 h 30 (durée: 1 heure). Entrée libre.
*Emanation de la commission extra-municipale seniors et temps libre.

C. Viart

Du 30 septembre au 14 octobre
11^{ème} salon des artistes

La onzième édition du salon des artistes se tourne vers l'imaginaire portuaire. "Nous avons tous un port d'attache, où vivre d'esprit et de rêve, mais nous sommes aussi des Hollandais volants, voyageurs perpétuellement à l'aventure sur les voies du monde", écrit Jean-Paul Jappé, artiste parrain cette année. Alors, vite ! Courez découvrir les œuvres des 62 artistes amateurs inscrits (peintres, photographes, sculpteurs...) dans le hall de l'Hôtel de Ville jusqu'au 14 octobre !



Retrouvez l'agenda complet des manifestations en page 23

8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24
---	---	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----

☛ **à vos marques !**
La vie sportive

La discipline vient de devenir mixte
Les filles, à vos canoës !

Elles ont entre 9 et 12 ans et ont déjà fait du kayak. Les filles du club de canoë kayak de Lanester, section du FLL, peuvent, depuis cette année seulement, pratiquer le canoë. "Comme Tony Estangué, le champion du monde de kayak !" se réjouit Lisa mercredi 6 septembre, jour du premier essai. La position à genoux (au lieu d'allongée sur un kayak) et le fait de n'avoir qu'une pale sur la pagaie ne semble pas l'impressionner plus que ça. Marion aussi est motivée: "c'est sûr, ça va être plus difficile à diriger, mais il faut essayer !".

En 2009 aux JO de Londres

"On a longtemps dit que les filles ne pouvaient pas pratiquer le canoë pour des raisons de morphologie. Mais ces contre-indications n'ont jamais été démontrées, évoque Evelyne Combes, membre du club et par ailleurs présidente du comité départemental de canoë-kayak. Maintenant les clubs doivent vite ouvrir ce sport aux filles, le Comité international olympique exerçant une pression sur la fédération française pour que cette discipline soit mixte, dans six ans, aux JO de Londres."



Pratique. Club de canoë-kayak, section du FLL. Renseignements auprès de Jean Combes au 02 97 81 22 73. À partir de 8 ans (à condition de savoir nager), 86 € l'année pour les moins de 15 ans.

C. Viart

Dimanche 8, entre Port-Louis et Lanester
Merathon des deux estuaires



Organisé pour la troisième fois par le club de canoë-kayak du FLL, le Merathon des deux estuaires est cette année classé compétition régionale, et comptera pour le classement permanent des athlètes faisant du merathon. Les licenciés FFCK à partir de cadets peuvent y participer, et les bateaux admis sont des kayaks de mer mono et biplaces et des pirogues (ou Va'a) 6 places. Le départ aura lieu de Port-Louis à 13h30. Les cadets rejoindront directement l'arrivée au ponton de l'école de voile à Saint-Guénal en laissant l'île Saint-Michel à tribord. Les autres catégories feront en plus une ou deux boucles autour de l'île Saint-Michel, et vireront au Pont du Bonhomme avant de gagner l'école de voile. 150 participants du Grand Ouest sont attendus sur une centaine d'embarcations.
Contact: Jean Combes au 02 97 81 22 73.

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24
---	---	---	---	---	---	---	---	---	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----

► C'est le métier qui parle
Les acteurs de l'économie

Des métiers qui mettent en appétit



Cuisine chinoise et thaïlandaise à volonté !

Buffet asiatique à volonté. Le concept fait fureur à Paris et commence à se développer en province. Ouvert depuis le 15 juillet face au centre commercial Géant, Le Grand Aigle attire le midi comme le soir. "Samedi dernier, il y avait la queue jusqu'à la porte !" se réjouit Youn Hu. A la tête d'une équipe de sept personnes, dont une bonne partie sont ses frères et sœurs, le directeur du restaurant a fait les choses en grand côté déco. Pour égayer la grande salle de 200 couverts, une reproduction en relief de la Grande Muraille recouvre tout un pan de mur, et la pagode qui accueille le buffet au centre de la pièce se trouve sous une voûte céleste lumineuse.

Le Grand Aigle, 87 avenue Ambroise Croizat. 02 97 89 28 88. Ouvert 7 jours sur 7 de 12 h à 14 h 30 et de 19 h à 23 h. Menus: 9,80 € le midi en semaine, 14,80 € le soir et le week-end.

Olivier, crêpier à domicile

À son compte depuis juillet, mais crêpier depuis 18 ans, Olivier Lignereux propose ses services aux particuliers et professionnels du Morbihan et du Finistère Sud. Fêtes de famille, retours de noce, vins d'honneur, départs en retraite et autres cocktails d'entreprise, toutes les occasions sont bonnes pour faire appel à lui. En deux temps trois mouvements, il débarque avec son matériel, ses produits frais achetés le jour même, et plante son décor marin. Ne bougez pas, vous n'avez rien à faire, si ce n'est de passer un bon moment avec vos invités!

Olivier Lignereux. 02 97 89 28 01. 06 62 89 44 98. <http://lesblesnoirs.neuf.fr>. Autour de 13 € par invité pour un repas complet.



Photo: C. Viant

L'indispensable épicerie de quartier

Si de nos jours, quasiment tout le monde remplit son caddie au supermarché, un commerce de proximité permet de faire l'appoint et est suffisant pour nombre de personnes seules et âgées. Tenue pendant seize ans par Daniel Le Boulc'h, l'épicerie du 47 rue Jean Jaurès a été reprise par Danie Lucas le 1er juin. La nouvelle patronne a changé la présentation des produits, offert une place plus grande aux vins, et propose des tarifs attractifs. Et quand le boulanger, le dépôt de presse ou le boucher du coin ferment pour congés, Alimenta'forme propose également un service de remplacement.

Alimenta'forme, 47 rue Jean Jaurès. 02 97 76 64 47. Ouvert du mardi au dimanche et les jours fériés de 8 h à 13 h et de 15 h à 20 h.

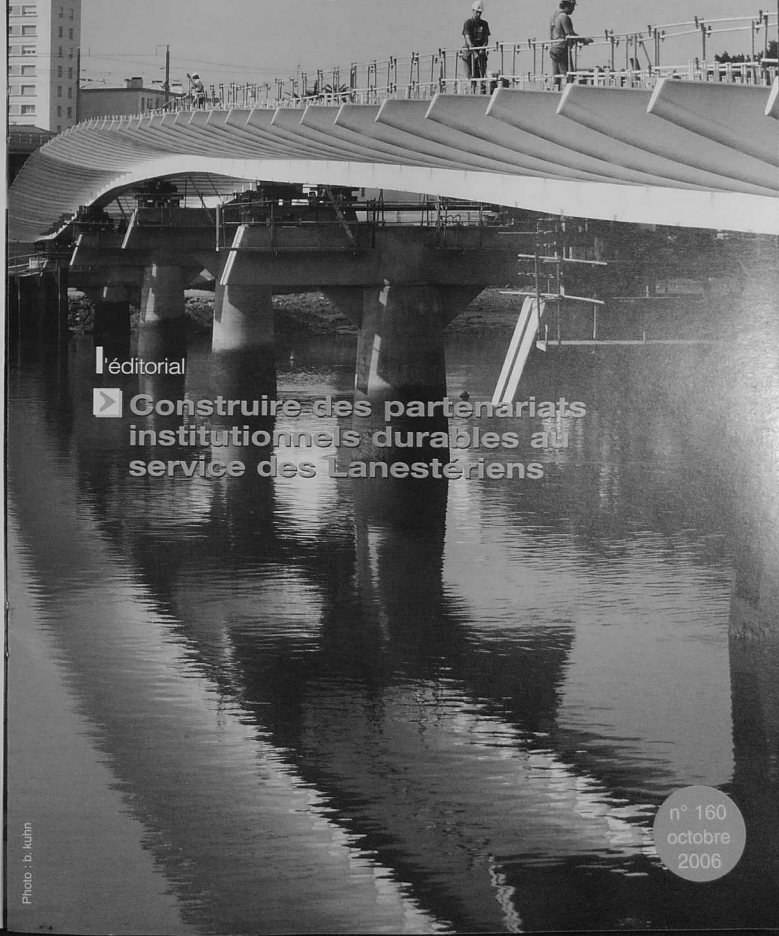
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11

12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24

La lettre

du Maire et des élus

Supplément au magazine de ville de Lanester



l'éditorial

► Construire des partenariats institutionnels durables au service des Lanestériens

Photo: B. Kuhn

n° 160
octobre
2006

l'éditorial

Construire des partenariats institutionnels durables au service des Lanestériens

La nouvelle Maison de la Petite Enfance vient tout juste d'ouvrir ses portes. Les enfants trouvent progressivement leurs marques tout comme les familles et les personnels qui s'approprient peu à peu le lieu. Chacun de nous peut mesurer la réussite de ce nouvel équipement. Les démarches qui ont précédé sa réalisation démontrent l'importance de la mise en place des partenariats permettant de faire aboutir des projets d'une telle envergure.

Aujourd'hui, le coût d'un tel équipement ne peut être pris en charge dans sa totalité par la seule commune. Dès lors, le Maire doit « partir à la chasse aux subventions » afin d'alléger la charge de l'investissement pesant sur les contribuables municipaux. Pour une ville comme Lanester dont les moyens financiers ne sont pas élevés et où le recours à l'emprunt doit être utilisé avec prudence, ces démarches revêtent une importance majeure.

Le Maire, probablement ici plus qu'ailleurs, doit prendre son bâton de pèlerin et, avec détermination, rencontrer les éventuels partenaires financiers pour défendre le projet municipal et faire entendre la justesse de la cause qu'il défend. Les élus municipaux doivent ainsi s'attacher à présenter un dossier qui, non seulement apporte une réponse adaptée aux enjeux de la commune, mais qui soit également conforme aux objectifs poursuivis par les différentes institutions publiques. C'est ainsi qu'une réalisation municipale bénéficiera d'aides substantielles. Pour un équipement tel que la Maison de la Petite Enfance de Lanester, il nous a fallu démontrer tout l'intérêt du projet à de nombreux « cofinanceurs » comme le Département, la Région, la Caisse d'allocation familiale ou encore l'Union européenne. Il nous a fallu justifier de l'utilité de sa réalisation pour les enfants et leurs familles dans le contexte particulier de la ville de Lanester.

Chacun de nos partenaires possède ses exigences propres et fixe des critères précis auxquels nous devons nous conformer. Le montage du projet est donc affaire de négociations, d'ajustements, d'adaptations, jusqu'à atteindre le point d'équilibre final qui donnera satisfaction à l'ensemble des parties. Pour la Maison de la Petite Enfance, c'est ce à quoi nous

sommes parvenus. Chacun a apporté une participation financière importante après avoir convenu de l'intérêt de la réalisation de cet équipement. C'est ainsi que, sur un coût global de 1 962 000 €, la Caisse d'allocation familiale, le Conseil général du Morbihan, la Région Bretagne et l'Union européenne ont participé respectivement à hauteur de 593 313 €, 75 000 €, 450 000 € et 450 000 €. Ainsi c'est près de 80 % du projet qui a été financé par des partenaires publics de la Ville de Lanester (c'est-à-dire le plafond légal de subventionnement) ! Le montant extrêmement important de ces aides montre combien il est nécessaire pour une ville de savoir nouer des liens solides avec ses partenaires afin d'être en mesure de défendre l'intérêt des projets qu'elle porte.

Cet exemple d'actualité est significatif de la démarche qui est la nôtre pour l'ensemble des projets de notre commune : rechercher des partenariats institutionnels durables au service de l'ensemble des Lanestériens.



Thérèse THIERY
Maire de Lanester
Conseiller général du Morbihan

agenda

Quelques dates de l'Agenda du Maire

- 3 octobre**
10h - Présence du Maire et des élus sur le Marché
17h30 - Conseil d'Administration du CCAS
- 5 octobre**
14h - Bureau Municipal
- 19 octobre**
14h - Bureau Municipal
- 24 octobre**
14h30 - Contrat local de sécurité
- 26 octobre**
14h30 - Conseil d'Administration de Bretagne Sud Habitat

Permanence du Maire

Thérèse THIERY tient une permanence chaque vendredi matin de 9 heures à 11 heures.
Prendre rendez-vous au 02 97 76 81 41.

"Allô Mme Le Maire" 0800.880.821

Un "numéro vert" - gratuit - vous permet d'appeler Madame Le Maire chaque lundi de 17h à 18h.

Prochain Conseil Municipal

Jeudi 9 novembre à 18h - salle du conseil municipal (rez-de-chaussée de l'hôtel de ville)

Visite du Maire et des Elus dans les quartiers

Samedi 28 octobre 2006 :
Quartier n° 5 : « Les Chantiers, le Penher, Pasteur, Madame Le Maire chaque lundi de 17h à 18h, Kergreis, Le Fons »

expression

Les groupes majoritaires du Conseil Municipal

L'économie mérite toute notre attention.

Lanester Nouvelle Citoyenneté

Le 12 octobre prochain, en Mairie, se déroulera la deuxième réunion du Groupement municipal d'information et de concertation (GMIC). Cet organisme, créé à l'initiative de Mme le Maire, se veut un lieu de débat, sans tabou, sur les questions économiques liées à notre territoire. Le GMIC est composé de membres d'origines variées : chefs d'entreprises et décideurs économiques, représentants des Conseils de quartier, syndicalistes, élus, associations agréées, experts ...

La première réunion de ce groupe a permis d'amorcer un dialogue riche sur la question très large de l'économie de notre territoire lanesterien fortement imprégné de sa tradition industrielle.

Cette première réunion, aux dires des participants, a constitué une expérience positive et singulière. Il est en effet très rare qu'une assemblée, aussi diverse dans sa composition, débâte aussi sereinement de questions qui ont coutume de susciter passions et polémiques voire même récupérations politiciennes ou catégorielles. Or, au cours de ce GMIC, c'est d'intérêt général dont il a été question. Un intérêt général qui tente de concilier les objectifs souvent divergents des uns et des autres. Mais un intérêt général qui, au final, doit aboutir à un équilibre territorial entre production de richesse, création d'emplois, environnement et bien

être des habitants. Un intérêt général qui conduit également à prendre en considération le positionnement plus large d'une agglomération au sein d'un ensemble régional, national, voire même international. Que serait aujourd'hui Lanester sans la longue histoire de l'arsenal, devenu DCN ? Que sera demain DCN dans un contexte géopolitique incertain ? Quelle sera la prochaine loi de programmation militaire ? Que seront les nouvelles réglementations en matière de travail, d'environnement ? Quels seront les atouts de notre main d'œuvre face à une concurrence basée sur une diminution croissante des coûts de production ?

Lors de sa prochaine réunion, le GMIC débâtera de la situation et de l'avenir de l'entreprise Guerbet. Comme DCN, Guerbet est une entreprise prestigieuse mettant en œuvre des technologies de pointe. Comme DCN, elle est l'un des fleurons de notre territoire. Comme DCN, elle s'ancre dans un contexte international concurrentiel et mouvant. Comme DCN, par les emplois qu'elle crée, par la sous-traitance qu'elle induit, elle contribue à former la colonne vertébrale de l'économie de notre ville. En ce sens, l'usine Guerbet mérite toute notre attention.

Le Groupe Lanester Nouvelle Citoyenneté

Les Verts

Ce mois-ci le groupe « Les Verts » n'a pu nous faire parvenir sa contribution, nous retrouverons l'expression du groupe dans la Lettre des élus du mois prochain.

agenda

Permanence de l'équipe municipale

Les élus tiennent tour à tour une permanence le samedi matin.

Renseignements :
Secrétariat des élus : 02 97 76 81 46

Les élus à votre écoute



Le premier mardi matin de chaque mois, le Maire et les élus du Conseil Municipal dialoguent avec les Lanestériens sur le marché.

Prochain rendez-vous :
7 novembre

Permanences des groupes minoritaires

M. Yvonneck Couturier, conseiller municipal, représentant du groupe "Lanester Renouveau" tient une permanence à l'Hôtel de ville, tous les vendredis de 10h30 à 12h (3^e étage - bureau 331)

Prendre rendez-vous au 02 97 76 81 49

Les conseillers municipaux du groupe "Une ambition pour Lanester" tiennent une permanence en mairie chaque samedi matin, de 10h à 11h30, au local du groupe (3^e étage - bureau 332)

Des rendez-vous hors permanence peuvent être pris au 02 97 76 81 49

Lanester Renouveau

Tous les ans, les autorités de Police orientaises rédigent un rapport sur la délinquance. Une relecture estival du rapport 2005 m'inclut à vous en communiquer quelques chiffres. La circonscription de police de Lorient comprend les communes de Lorient, Lanester, Ploemeur, Larmor-Plage et Hennebont soit une population de 121 272 habitants. En terme de criminalité, l'année 2005 enregistre, dans la circonscription, une baisse de la délinquance de 2,97% faisant suite à deux années de déflation. Trois communes sont à la baisse, seules les communes de Lanester et d'Hennebont sont à la hausse. Lanester enregistre 1458 faits délictueux soit une augmentation de 4,59% par rapport à 2004. Le taux de criminalité pour 1000 habitants est de 70,79 à Lanester à comparer au taux national de 62,35. Si les vols à la roulotte (-16,86%), les vols de véhicules automobiles (-10,25%) et de deux roues (-28,57%) et les cambriolages d'habita-

tions (-6,57%) sont en diminution à Lanester pour 2005, les cambriolages industriels et commerciaux (57,50%) ainsi que les autres faits délictueux (13,21%) sont en hausse. En 2005, dans la circonscription, les délits se répartissent de la manière suivante : les vols 51,14% (-5,95%), Les infractions économiques et financières 7,80% (-10,76%), Les crimes et délits contre la personne 10,91% (+1,94%), les autres infractions dont l'usage de stupéfiants 30,15% (+3,10%). A l'heure où les Conseils de quartiers font faire leurs propositions pour l'élaboration du budget 2007, il me semble primordial qu'ils se posent la question des effectifs de la police municipale. Deux policiers municipaux pour la troisième ville du département, est-ce suffisant ? Pour moi, la réponse est NON, et pour vous ?

Yvonneck COUTURIER
Conseiller Municipal UMP

Rentrée et Pouvoir d'achat

Une ambition pour Lanester

C'est déjà la rentrée même si beaucoup n'ont pas pu partir en vacances... En cette période de rentrée scolaire les difficultés financières sont de plus en plus grandes pour bon nombre de familles, à Lanester comme dans tout le pays. Une poignée de capitalistes se partagent des revenus exorbitants, s'attribuent des parachutes en or lorsqu'ils quittent des entreprises qu'ils ont souvent contribué à ruiner. Dans le même temps le monde du travail souffre : la précarité pour seule réponse à l'angoisse du chômage, des salaires de misère pour une grande partie de ceux qui ont un travail et pour ceux qui n'en n'ont pas, des indemnités chômage peu de chagrin, des intermittents du spectacle sacrifiés sur l'autel des prétentions du MEDEF, des jeunes sans avenir, des anciens et des moins anciens dans l'angoisse du fait de la détérioration de la protection sociale. Il est temps que se mette en place une politique qui cesse d'avoir comme seule boussole le CAC 40 mais qui ait, au contraire, l'homme pour objectif premier. Dans le monde, les 225 familles les plus riches ont des revenus équivalents à ceux de près de la moitié de l'humanité la plus pauvre. La hausse du prix des carburants, celle pro-

grammée de l'énergie vont encore aggraver la situation de beaucoup. Contrairement à ce que tente de faire croire le gouvernement, il a les moyens de satisfaire les demandes de la majorité de nos concitoyens. Cela passe d'abord par une réforme fiscale supprimant les cadeaux aux plus fortunés et une autre redistribution des richesses. Si le gouvernement a des responsabilités écrasantes dans cette situation, les options prises par les collectivités locales peuvent contribuer à améliorer la situation. Par exemple, la gratuité des transports publics sur l'agglomération, outre qu'elle permettrait une réduction de l'utilisation des voitures et contribuerait à réduire l'émission de gaz à effet de serre, entraînerait une diminution des dépenses pour tous et en particulier pour les plus démunis qui n'ont que les transports en commun pour leurs déplacements. Cela mérite au moins d'être étudié sérieusement et non pas rejeté à priori. Cette politique volontariste fonctionne ou elle a été mise en place, alors pourquoi pas dans l'agglomération lorientaise et plus largement dans le département ?

Jean-Pierre ANFRÉ, Gisèle BENCIVENGO,
Marie-Claire LE GUENNEC, Jocelyne LE
TUTOUR, Maurice MAELFAIT

Accueil des nouveaux Lanestériens

Le samedi 16 septembre, le maire et les élus municipaux ont présenté la ville et souhaité la bienvenue à 150 nouveaux Lanestériens. Lors de son intervention Thérèse Thiéry a rappelé le fonctionnement de la démocratie participative et souligné la dynamique associative. Cette année la visite de la commune en bus a été agrémentée d'une halte au cimetière des bateaux où Sonia Annic, l'élu en charge de la communication, a accueilli le bagad pour une prestation très appréciée. Une pochette de bienvenue a également été remise aux familles qui ont pu profiter également du cercle celtique et de l'harmonie municipale, en mairie.



Voie libre à l'éco mobilité

La journée de l'éco mobilité et du patrimoine qui avait lieu dimanche 17 septembre a rencontré un succès appréciable. Une trentaine de randonneurs ont participé à la randonnée cyclo patrimoine, le matin, et une centaine de personnes étaient présentes au pique-nique citoyen le midi. Les promeneurs ont apprécié l'absence de véhicules aux abords du Scorf et de pouvoir se reposer, à l'heure de la sieste, sur les transats disposés au bord de l'eau. Les plus sportifs ont pu naviguer en kayak et canoë entre les vestiges du parc à bois. Après tout, le bateau est aussi une alternative à la voiture.



Action sociale : vivre mieux ensemble



L'action sociale occupe une place de choix au sein des préoccupations de l'équipe municipale. L'attention est portée sur tous les publics : enfants, familles, personnes âgées ou personnes en situation de difficulté du fait d'un handicap physique ou psychologique ou dans un contexte socioprofessionnel délicat. Directement prise en charge par les structures municipales ou relayée par le CCAS (Centre communal d'action sociale), l'action sociale répond à un objectif ambitieux : "Vivre bien, ensemble, quelles que soient les difficultés de chacun." Un défi à relever au quotidien.

Du nouveau-né aux arrières grands-parents, répondre à tous les besoins

Trouver un mode de garde pour bébé, initier un enfant à la musique, permettre à un ado de partir en vacances à l'étranger, ou aider mamie à demeurer chez elle : l'action sociale déploie ses services à tous les âges de la vie.

Garder et occuper les enfants

Sous les feux des projecteurs en cette rentrée 2006, la Maison de la Petite Enfance, fraîchement inaugurée, traduit la volonté politique de la municipalité de favoriser l'installation des familles sur son territoire. L'arrivée des enfants permet le maintien des écoles, la fréquentation des équipements comme la médiathèque ou les écoles de musique et de danse, etc.

Pour les tout-petits, l'accent est porté sur le mode de garde. En regroupant sous le même toit le multi accueil (fusion des anciennes crèche collective et halte-garderie), la crèche familiale, le relais des assistantes maternelles et les P'tites pousses, la Maison de la Petite Enfance facilite les démarches pour les parents et permet l'épanouissement des enfants, désormais regroupés en "familles" rassemblant les bébés de quelques mois et les enfants jusqu'à 4 ans.

Pour les plus grands, scolarisés, c'est le réseau des centres de loisirs sans hébergement qui prend le relais. Entre René-Raymond, Pen-Mané et Saint-Niau, puis les Passeports, l'espace jeunes et les voyages proposés par le service jeunesse pour les ados, chacun trouve de quoi s'occuper.



Pour les plus grands, les centres de loisirs (St Pen Mané).

Quelle place pour les personnes âgées ?

Mais parce que la société est riche de ses diversités, les familles ne sont pas les seules à être les bienvenues à Lanester : les personnes âgées y trouvent, elles aussi, toute leur place. D'abord en ayant les moyens de vivre chez elles, grâce aux services du Point Bleu. Cet établissement public leur permet de bénéficier d'une aide et d'un accompagnement à domicile. Des employés municipaux les aident au quotidien dans tous les actes essentiels de la vie : l'entretien du logement, l'aide à la préparation des repas, les courses, etc. Quand elles sont plus dépendantes, le Point bleu leur facilite l'emploi de garde à domicile, en les mettant en relation et en soutenant leurs démarches administratives (rédaction de contrats de travail, émission des bulletins de salaires, etc.). C'est aussi le Point bleu qui gère le portage des repas à domicile. Ce service est aussi accessible aux moins de 60 ans sur présentation d'un certificat médical (qui ne doit pas révéler la raison médicale, mais simplement justifier du besoin de portage des repas). Il consiste en une livraison, le matin, d'un repas complet, composé d'un potage, d'une entrée, d'un

plat, d'un fromage et d'un dessert... soit souvent suffisamment pour faire également office de repas du soir. Enfin, le Point Bleu c'est aussi un service de soins à domicile, sur prescription médicale et donc entièrement pris en charge par la sécurité sociale, effectué par des aides-soignants, coordonnés par une infirmière : elles effectuent les toilettes, préviennent les escarres, habillent et déshabillent pour le lever et le coucher. Depuis quelques mois le Point bleu propose également un service de coordination gérontologique, afin d'aider les familles à s'y retrouver dans le dédale des démarches et des intervenants qui entourent les personnes âgées. Aujourd'hui le Point bleu affiche l'enseigne nationale "France Agéologie", développée par la Mutualité française, l'Union nationale des CCAS et l'Union nationale de l'aide des soins et des services à domicile. Ce projet a pour enjeu de "mettre en place une offre fondée sur des valeurs de solidarité et de cohésion sociale face au développement de projets basés sur des logiques de marché".

Lanester propose en outre à ses citoyens âgés des solutions de logements, plus ou moins assistés médicalement en fonction de leur degré d'autonomie, physique et psychologique : Aragon et Le Coutaller.

Enfin, côté loisirs, les anciens ne sont pas oubliés : ils sont particulièrement actifs au sein de la commission extra-municipale Seniors et temps libre, ils participent en nombre à la sortie annuelle du mois de mai et se rassemblent chaque année pour le Repas des anciens. Sans compter la Semaine bleue qui leur est dédiée (cf. programme 2006 sur le thème de l'Intergénération p. 6).

Le quotient familial détermine le prix à payer

À Lanester, tout le monde ne paye pas le même tarif le repas de la cantine, l'inscription à l'école de musique ou la journée de centre de loisirs. La politique tarifaire est fondée sur le quotient familial. Chaque année à la rentrée, les familles sont invitées à remplir leur "dossier d'aide aux familles". Il s'agit de rappeler la composition de la famille (situation familiale, activité professionnelle, et nombre d'enfants à charge) et détailler les principales sources et charges financières : dans la case ressources s'ajoutent les salaires, les allocations chômage, les APL et autres prestations familiales, tandis que la case charges prend en compte les loyers, la taxe d'habitation, les éventuelles pensions alimentaires à verser, etc. L'ensemble de ces données permet d'établir un "quotient familial" qui sert à calculer le tarif des activités adapté aux moyens des familles. C'est le principe de la solidarité communale.

À titre d'exemple, un repas scolaire, en maternelle et primaire, est facturé entre 0,51 € et 3,21 € aux familles, alors qu'il revient 5,41 € à la collectivité. La différence est prise en charge, d'une part, au titre du service public qui bénéficie à tous sans différence de ressource (différence entre 5,41 € et 3,21 €), et d'autre part, au titre de l'aide sociale pour permettre à tous de bénéficier de services, quels que soient leurs revenus (différence entre 3,21 € et 0,51 €).

* Coût calculé sur la base des dépenses directes, incluant le coût des matières premières et du fonctionnement du restaurant scolaire et les charges de services et animation sur le temps du repas.



Le foyer de personnes âgées Aragon au centre-ville.



Gérés par le Point Bleu, de nombreux services sont proposés pour aider les personnes âgées à domicile.

Le reportage

En direct de Lanester

Centre communal d'action sociale De l'aide dans les moments difficiles

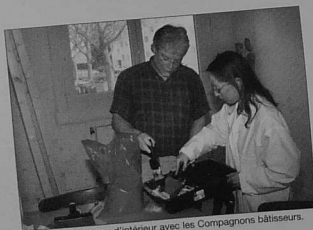


La résidence sociale Jean Jaurès fête ses 10 ans de fonctionnement.

Parce que la vie a ses hauts et ses bas, il est des moments où un petit coup de pouce voire un solide accompagnement est nécessaire pour repartir du bon pied. Pour cela, le CCAS est un interlocuteur privilégié. C'est lui qui gère les demandes de RMI, et attribue des aides financières ponctuelles, sollicitées avec le soutien des assistantes sociales.

C'est également un maillon essentiel des démarches de réinsertion professionnelle, à l'instar des chantiers menés avec Formation et Démocratie, qui permettent chaque année à 24 stagiaires de remettre le pied à l'étrier de l'emploi. Dans le secteur de l'entraide, les Compagnons bâtisseurs, instaurés dans le cadre du Contrat de ville, permettent aux locataires des HLM de Bretagne Sud Habitat de participer à des chantiers de remise en état. L'occasion de s'initier à la pose de tapisserie et à la peinture tout en améliorant son cadre de vie.

Du point de vue du logement, le CCAS gère la "résidence sociale", rue Jean Jaurès et le nouveau "foyer de vie", rue Jean-Marie La Hen, destinés aux personnes souffrant de handicaps ou de difficultés sociales. Il dispose aussi de deux logements d'urgence, réservés aux personnes ayant subi un sinistre (incendie par exemple). Enfin, pour parfaire ce dispositif, l'adjointe aux affaires sociales et la conseillère générale de Lanester siègent à la commission d'attribution des logements de Bretagne Sud Habitat.



Initiation aux travaux d'intérieur avec les Compagnons bâtisseurs.

Bientôt l'épicerie solidaire



Actuellement la Banque alimentaire permet de répondre aux besoins de personnes en difficulté.

D'ici quelques mois, la Banque alimentaire cédera la place à une épicerie solidaire. L'épicerie proposera des produits étiquetés, comme dans un vrai magasin - élargissant au passage son offre en produits d'hygiène et selon les saisons, fournitures scolaires et autres nécessités - que les adhérents acquerront grâce à un budget, alloué pour une période donnée : l'occasion de renouer avec la notion de comptabilité familiale et d'équilibre nutritionnel.

L'épicerie solidaire accueillera en outre dans ses locaux des ateliers d'échanges de savoirs et savoir-faire, animés par les associations locales, les structures municipales, etc., dans le but de redonner de l'autonomie et de l'estime de soi aux personnes en difficultés. Cette épicerie sera gérée par le CCAS, et co-animée avec les bénévoles des associations et les représentants des usagers.

Gardons le contact

CCAS, Centre communal d'action sociale, mairie de Lanester. 02 97 76 81 97
Maison de la petite enfance, rue de la Mutualité. 02 97 76 15 29
Point Bleu, avenue Billoux. 02 97 76 79 20

16

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15

17 18 19 20 21 22 23 24

Un territoire, des décisions

Au conseil municipal

Taxe d'habitation et taxe foncière Comment se calculent-elles ?

En octobre, vous allez devoir vous acquitter de la taxe foncière, et en novembre, de la taxe d'habitation. Ces impôts locaux constituent 40 % des recettes de la ville. Petite explication sur la façon dont ils sont calculés...

Taxe foncière (TF)

La TF sur les propriétés bâties est établie dans la commune où est situé l'immeuble, pour l'année entière, et d'après la situation au 1er janvier de l'année d'imposition. En tant que propriétaire, vous êtes redevables de la TF pour l'année entière, même si vous vendez le bien par la suite. Si vous avez apporté des améliorations à votre construction (d'ou une augmentation de sa valeur locative) en cours d'année, elles ne seront prises en compte que l'année suivante, au 1er janvier. Les personnes âgées ou handicapées, de condition modeste, peuvent bénéficier de réductions de la TF sur les propriétés bâties pour leur habitation principale.

Le revenu cadastral constitue la base d'imposition. Il est égal à la valeur locative cadastrale*, diminuée d'un abattement de 50 % afin de tenir compte des frais de gestion, d'assurance, d'amortissement, d'entretien et de réparation. Les taux, appliqués à la base d'imposition, sont votés par les collectivités territoriales.

Commune de Lanester : 27,63%
(même taux depuis 10 ans)
Département : 11,25%
Région : 2,97%
Cap l'Orient : 6,67%

Taxe d'habitation (TH)

La TH est établie en fonction de votre situation au 1er janvier de l'année d'imposition. C'est cette date qui détermine les locaux imposables, les personnes imposables, les exonérations, les abattements et dégrèvements en fonction des revenus.

Vous recevez la TH du logement occupé au 1er janvier, même si vous avez démolé ou vendu votre logement depuis le 1er janvier. Que vous soyez propriétaire, locataire, ou occupant à titre gratuit, la TH est due pour votre habitation principale mais aussi pour votre résidence secondaire.

La TH est calculée sur la valeur locative nette. Cette dernière est égale à la valeur locative cadastrale* du local, diminuée, s'il s'agit de votre résidence principale, d'abattements obligatoires (pour charges de famille) ou facultatifs, décidés par la ville. C'est sur cette valeur locative nette que s'appliquent des taux votés par la commune et le département.

Commune de Lanester : 15,36 %
(même taux depuis 10 ans)
Département : 7,51%

* Valeur locative cadastrale: elle correspond à un loyer annuel que le propriétaire pourrait tirer d'un local, lui dans des conditions normales. C'est le service du cadastre qui détermine cette valeur.

Attention !
Depuis l'année dernière, la redevance audiovisuelle est à payer en même temps que la taxe d'habitation.



17

Vous aussi soyez acteurs !

Ce qu'ils en pensent

Respectons le code de la route et cela ira beaucoup mieux Roulez citoyen !



Photo: Jean

Il y a toujours plus de voitures sur un même espace à partager entre tous. Alors soyons moins individualistes et plus respectueux des autres. Halte aux stationnements gênants ou dangereux, ou au non respect de la zone 30... Et parce que la répression à tout crin n'est pas une solution, voici quelques rappels de bon sens.

Stationnez réglo !

Les trottoirs sont aux piétons et la chaussée aux voitures. Alors stop aux stationnements sur les trottoirs qui rendent difficile le passage des piétons, et carrément impossible le passage des poussettes et fauteuils roulants. Arrêtons de nous trouver des excuses du genre "j'en ai pour une minute, c'est pour acheter une baguette de pain, poster une lettre, ou déposer le petit à l'école..."

Et pourtant, il y en a des places de parking ! "Aujourd'hui, les foyers ayant deux voire trois voitures ne sont pas rares, constate Bruno

Coquiu, responsable de la police municipale. Le parc automobile se développe, mais le nombre de places de parking reste le même. C'est un véritable problème de société..."

Alors pourquoi ne pas penser autrement nos déplacements ? En allant déposer le petit à l'école à pied par exemple. Ça prend un peu plus de temps, mais ça fait faire un peu d'exercice, et c'est tellement agréable ! Parking Delaune, parking général Petit... Du stationnement à Lanester, il y en a partout. Et gratuit en plus ! Alors acceptons de nous garer à deux minutes à pied de notre destination. Et dans notre rue, garons nous au garage ou devant chez nous.

En ville, c'est 50 km/h, voire 30 km/h

Les limitations de vitesse ne sont pas là par hasard. Si la chaussée a été rétrécie et qu'elle comporte des ralentisseurs, et qu'en plus des panneaux indiquent qu'il faut rouler à 30 km/h (ex. rue Marcel Sembat, rue de la République, ou rue Larnicol), c'est qu'il y a de bonnes raisons (écoles, commerces...).

Attachons-nous !

On ne le répètera jamais assez, mais même en ville, il faut mettre sa ceinture à l'avant comme à l'arrière. Même pour une "course de trois minutes à la pharmacie", les bébés de moins de 13 kg doivent être attachés allongés dans des nacelles fixées sur la banquette arrière, ou attachés dans des sièges coques, fixés dos à la route, à l'avant ou à l'arrière. Les 9-18 kg doivent être attachés assis dans des sièges auto "baquet" fixés à l'arrière. De 3-4 ans à 10-11 ans, les enfants doivent être attachés dans des réhausseurs avec ou sans dossier.

Pensez pédibus !

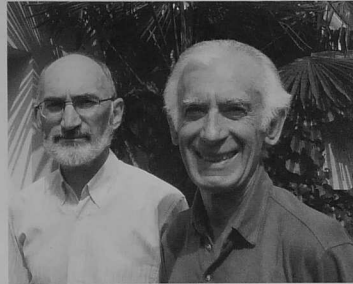
Tous les samedis matins, les écoliers de Romain Rolland et de Pablo Picasso ont la possibilité de s'organiser pour gagner l'école à pied avec des adultes qui se relaient chaque semaine.

Vous aussi soyez acteurs !

Ce qu'ils en pensent

Zoom sur les conseils de quartier CQ n°2 : de l'intérêt particulier à l'intérêt général

Suite de notre série de reportages sur les conseils de quartier. Rencontre avec Pierre Pelletier (président) et Jean-Jacques Nevé (vice-président) du n°2 (Maison des Choux, Bellevue, Kerrous et Manébos).



De gauche à droite : Jacques Nevé et Pierre Pelletier.

Pour Pierre Pelletier, président du CQ n° 2, les conseils de quartier constituent vraiment le socle de la démocratie participative. "Nous avons consolidé deux points. En recentrant tout d'abord les réflexions des participants sur l'intérêt collectif plutôt que particulier. Il faut savoir regarder au-delà de sa rue, mais aussi au-delà de son quartier et considérer la commune dans son ensemble, voire à l'échelle de l'agglomération. Désormais, les cas particuliers sont relégués aux questions diverses durant nos conseils, tout en veillant à écouter ceux qui viennent les exprimer. Nous voulons aussi rappeler que ces réunions sont ouvertes à tous les habitants. Le second point a consisté à rendre plus conviviales nos rencontres. C'est aussi par là que passe le bien vivre ensemble".

Plan de circulation et plan de stationnement

En 2005 et 2006, circulation et stationnement ont fait l'objet de nombreuses réflexions. "Le conseil constate que la règle générale, qui est le stationnement unilatéral alterné, n'est pas connue de tous. Une communication sera nécessaire prochainement, annonce Pierre Pelletier. Idem pour les déjections canines. Même si le fait d'en parler en conseil permet de sensibiliser quelques propriétaires de chiens, elle ne suffit pas. Nous souhaitons aussi éveiller les habitants sur des thèmes plus larges, comme les économies d'énergie. Nous avons déjà fait venir un technicien spécialisé dans ce domaine."

Aménagements rue Emile Combes en 2007

Sous l'impulsion du conseil, plusieurs travaux ont été réalisés pour améliorer la sécurité des usagers. Le passage piéton de la rue Ambroise Croizat a été aménagé, avec un terre-plein central de protection. Mais la principale préoccupation dans ce domaine demeure la rue Emile Combes. "Dans cette rue débouchent le collège Henri Wallon et l'école Romain Rolland. Or les aménagements ne sont pas adaptés à une circulation importante. Il y a aussi trop peu de trottoirs. Quant au pédibus mis en place le samedi matin à Romain Rolland, il est à développer". Suite à une concertation avec les élus, quelques améliorations ont déjà été apportées. L'année 2007 sera marquée par l'aménagement complet de cette rue (budget de 600 000 €). Le conseil continue aussi de plancher sur les grands projets d'urbanisme lancés par la Ville, comme Arcibia ou les terrains Perrigault, plus précisément sur les économies d'énergie réalisables.

C. Viart



➤ Vous aussi soyez acteurs !

Ce qu'ils en pensent

Habitants, associations et travailleurs sociaux en synergie Maisons de quartier : qu'y fait-on ?



Après-midi festif à la Maison des Lavois.

Les maisons de quartier de Bellevue et des Lavois proposent des activités régulières ou ponctuelles. Lieux de rencontre et d'échange, ces maisons de quartier sont des espaces de convivialité et de solidarité entre les citoyens, les associations, et les institutions. Toutes deux disposent d'un comité d'animation, composé d'élus, d'animateurs, d'associations et d'habitants où chacun apporte de l'eau au moulin de la maison.

Bellevue entame sa troisième saison
Mi-septembre a sonné l'heure de la reprise. En semaine, (sauf mercredi et hors vacances scolaires), place au "Point rencontre actif" (17 h-19 h), centré sur l'aide aux devoirs du CP à la 3ème. Juste avant (16 h 30-17 h) : accueil adulte (informations et propositions de projets).

Un mardi sur deux : atelier de récréation cérébrale (dictées, jeux sur la langue française...). Le lundi (14h-16h) : permanence de Brigitte Soldati, assistante sociale. Les mardis et jeudis : permanence de la confédération syndicale des familles (9h30 - 12h). Les "Jeudis de Bellevue" (14 h-16 h 30) se poursuivent avec Françoise Penvern, conseillère en économie sociale et familiale, et font la part belle aux projets des habitants. Vendredi soir et samedi : ateliers de danses polyennes avec l'association Otemanu Nui.



Dîner convivial à Bellevue.

Deuxième année pour les Lavois

Suite à la fête de quartier du 8 juillet organisée dans le jardin de la maison de quartier, des habitants se sont retrouvés cet été pour des soirées barbecue.
En septembre, Aurélie le Sauce et Aurore Lhyver ont repris les rênes des Lavois. Un

lundi toutes les 2 ou 3 semaines (10h-15h30) : atelier cuisine. Le mardi (14h-17h) : atelier couture de l'association Pasteur-Lavois. Le vendredi matin : atelier marionnettes, en association avec le Multisocial CAF (écriture de scénarii, confection de marionnettes et du décor...). Un mercredi par mois : permanence de la CNL (Confédération Nationale du Logement).

Dès novembre, un atelier d'arts plastiques sera ouvert aux adultes le jeudi (14 à 16h).
"La maison est ouverte ponctuellement selon les besoins des habitants, quasiment au jour le jour, tient à préciser Aurélie Le Sauce. Cette semaine, des dames sont venues me proposer un atelier confitures à la rhubarbe, alors on s'est donné rendez-vous vendredi!"

Le mardi, jeudi et vendredi, de 17 h à 18 h en période scolaire, l'aide aux devoirs a lieu au local Pasteur.
Contact : Maison de quartier "Les Lavois", 02 97 89 01 68.

Bientôt une maison au Penher

La définition du projet d'aménagement du quartier et de réalisation d'une maison de quartier a fait l'objet d'un atelier de travail urbain avec des habitants. D'une superficie d'environ 225 m², elle sera implantée à l'angle des rues J. Grimaud et L. Le Hen.

20

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 21 22 23 24

➤ Grain de beauté

Une distinction nationale obtenue à Niort en mai OH2L* en Division Excellence !



L'OH2L lors d'un concert donné en juin à Jean Zay.

Depuis 2001, les Orchestres d'Harmonie d'Hennebont et de Lanester se réunissent chaque printemps, pour une série de concert, sous l'entité OH2L. "La Bretagne n'est pas une terre d'harmonie. La musique traditionnelle a plus d'impact. Réunir les deux formations permet d'obtenir un orchestre type, doté d'instruments rares, comme le basset, les gros tubas, le cor anglais ou le piccolo", souligne Christophe Girard, chef d'orchestre.

Pas de concours depuis les années 70 !
Au printemps 2006, OH2L a décidé de "mettre le paquet", en participant au concours national d'orchestres d'harmonie à Niort le 21 mai. Les deux orchestres ne s'étant pas frottés à un concours depuis les années 70,

les musiciens ne se sont pas fait prier pour progresser à vitesse grand V, histoire d'être fin prêts le jour J. A raison d'une répétition par semaine à Lanester, d'une autre à Hennebont, et de 6 ou 7 répétitions en plus les week-ends, ils ont travaillé durement les morceaux imposés. "Les profs des écoles de musique de Lanester et d'Hennebont ont passé des dimanches complets bénévolement, à tenir des places de pupitres", glissent Gilles Le Boudecq et Michel Delattre, respectivement présidents des orchestres d'harmonie de Lanester et d'Hennebont.

Equivalent de la Ligue 2 en foot

Le 21 mai à Niort, inscrit en division supérieure (équivalent de la Ligue 3 en foot), OH2L a obtenu 108 points sur 120, ce qui lui a valu de monter en division Excellence (cf.

Ligue 2 en foot). Une superbe récompense pour les efforts fournis par les musiciens. Ce classement est maintenu 5 ans. En 2007, OH2L ne passera pas de concours. L'orchestre se concentrera sur la progression de ses jeunes pousses pour renouveler son vivier. Une sage stratégie qui devrait tenir toutes ses promesses sur le long terme.

*OH2L : Orchestre d'Harmonie Hennebont Lanester

C. Viart

Prenez date !
En 2005, l'orchestre d'harmonie d'Hennebont fêtera ses 40 ans. Celui de Lanester soufflera ses 50 bougies en 2007 !

21

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 22 23 24

Sevenadur breizh ha brezhoneg

Culture et langue bretonne



Deskomp Brezhoneg Le breton, je m'y mets !

En Bretagne, plus de 160 lieux proposent des formations pour les adultes qui souhaitent apprendre ou se perfectionner en breton. Vous désirez découvrir la seule langue celtique parlée sur le continent européen ? Vous souhaitez pouvoir parler breton avec vos proches ? Vous avez un projet professionnel en rapport avec la langue bretonne ? Que ce soit sous forme de cours du soir, stages courts, stages intensifs ou cours par correspondance, vous trouverez la formule qui vous convient. Il n'est jamais trop tard pour commencer ! Alors, suivez votre envie et comme 5000 adultes l'année dernière, dites : « le breton, je m'y mets ! ».

Pour connaître le centre d'enseignement le plus proche de chez vous :
Office de la Langue Bretonne : 02 97 85 23 71
Emglev Bro an Oriant : 02 97 21 37 05

En tu all da 160 lec'h stummañ a zo e Breizh evit an deud deud c'hoant gete deskñ pe peuzeskñ brezhoneg. Plijout a rafe deoc'h tañva ar yezh keltiek nemet a zo ar douar-bras Europa ? C'hoant zo genoc'h dont a-benn da gomz brezhoneg get ho re nesañ ? Ur raktes micherel a zo ar ho soñj ? An diskoulm mat deoc'h a gavo'h dre ar c'hentelioù-noz, ar stajoù berr pe forius, ar c'hentelioù dre izher, Ne voc'h biken war-lerc'h ar mare o pesketa ! Krogiñ ganti evel m'o doe graet 5000 den deud warlene ha kit diouz o c'hoant : « peuzeskñ brezhoneg ! ».

Evit gouzout pehini eo ar greizenn stummañ tostañ :
Ofis ar Brezhoneg : 02 97 85 23 71
Emglev Bro an Oriant : 02 97 21 37 05

état civil août 2006

Naissances

Le 01 : Ewen QUELO, Lorient	Le 10 : Yasmine GUILLOU, Lorient	Le 27 : Jadni LE CORROLLER, Lorient
Le 03 : Theo RICHAM, Lorient	Le 11 : Keylla LE FRANCO, Lorient	: Naéllys LOUIS, Lorient
Le 06 : Matelin MERCIER, Ploemeur	Le 14 : Coralie FACON, Ploemeur	: Naémie SALAMBO, Lorient
Le 08 : Nolan DERVAL, Lorient	Le 18 : Elian TIBURCE, Lorient	Le 28 : Sarah HAREL-GRENIER, Lorient
	Le 24 : Enzo TONNERRE, Lorient	Le 30 : Julian UZEL, Lorient
	Le 26 : Enzo HERVÉ, Lorient	Le 31 : Ozvane MAGUERER, Lorient

Mariages

Le 05 : Sokim THIM et Thierry LE GOURRIEREC	Le 19 : Nathalie COURTET et Frédéric LE QUELLEC
Le 12 : Hélène CERCLE et Stéphane BOUGER	: Audrey ETCHEVERRY et Sonny LE MAY
: Christelle ROUX et Nicolas COMBES	Le 25 : Anne-Cécile COIC et Sylvain DEPRÉVILLE
: Delphine REDON et Sylvain CORLAY	Le 26 : Marie-Paule RONCEY et Pierre AUVRAY
Le 18 : Lydie BOURON et John SAINT-JALMES	: Victorine THOMAS et Joseph DEBOECK
	: Daphné LE GOURRIEREC et Vincent GUILLEVIC
	: Mickaëla MARTINEAU et Joël HERBAUT

Décès

Le 31 : Henri BURGUIN, 75 ans	Le 09 : Yvonne CRAVER veuve GUIGUEN, 86 ans
Le 31 : Jean-Loïc EVEN, 58 ans	: Loretta LE BOUARD veuve LE BELLER, 81 ans
	Le 11 : Mathilde CONAN épouse LE GOFF, 88 ans
	Le 17 : Marc LE TALLEC, 48 ans
	: Louis DILASSER, 74 ans
	Le 21 : Jacques TAVERNIER, 59 ans
	Le 22 : Anne LE CREFF, 54 ans
	: Marie LE VAGUERESSE veuve LE GAL, 91 ans
	Le 26 : Eric LE GAUDION, 41 ans
	Le 29 : Yves CAILLEBOTTE, 67 ans
	: Jacques GEGAT, 69 ans
	Le 30 : Maria LE BAIL veuve BRUZAC, 98 ans

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24

agenda des manifestations - Octobre

vos rendez-vous en ville

Spectacles

Espace Jean Vilar
Mercredi 4, 14h30

Théâtre jeune public : la reine des neiges de la Cie Vertigo
Voilà, nous, compagnons. Quand nous serons au bout de l'histoire, nous en saurons plus que maintenant. Au fil du conte, rythmés par des chansons, les images naissent, improbables et féeriques du corps de la comédienne qui joue des tissus et de l'espace. Une merveille !
Tarif unique : 5€ - dès 4 ans

Mercredi 11, 20h30
Humour musical : Zicazou - Brocante sonore
Dans un incroyable bric à brac, tubes, matraques, tuyaux, percussions deviennent instruments de musique. Du décalage naïf l'insolite, l'humour et la poésie, du décalage naïf la magie. Un spectacle onirique, fosforescent, saisissant.
Tarifs : 15€, 12€, 9 €, 5€

Dimanche 15, 17h

Théâtre : « Le vrai monde » de Michel Tremblay, Cie Akabi - coproduction Fortaine Aux Chevaux
Entre fiction et réalité, des personnages de théâtre inspirés d'êtres réels prennent vie et côtoient leurs modèles. Une fascinante confrontation s'ensuit où s'agitent le double fond des choses, la multiplicité des perceptions et des réalités. Où est le vrai mon lorsque chacun crie au mensonge ?
Tarifs : 8€, 5€

Mercredi 18, 15h et 20h30

Projection du film : « Chantiers et Plessis »
Proposé par le groupe senior et patrimonial, durée : 1h, entrée libre

Vendredi 20, 20h30

Musique du monde : Kamilya Jubran & Werner Haasler
Elle chante, l'accompagne de musique électro. Un parti pris artistique exigeant, radical, moderne et pourtant fortement ancré dans les traditions orientales. Cela tient de la prière, de la quête, comme de la poésie ou de la comptine. C'est sensuel, concentré, sans fioritures. Une ondulation volatile qui invite à la rêverie.
Tarif : 12€, 9€, 8 €, 5€

Mercredi 25, 15h et 20h30

Projection du film : « Chantiers et Plessis »
Proposé par le groupe senior et patrimonial, durée : 1h, entrée libre

Théâtre des 2 rivières

Dimanche 22
AranMor de John Millington Synge, la Passerelle, scène nationale de Saint-Brieuc.

Sur les traces du poète irlandais, qui avait partagé la vie des liens pour écrire cette œuvre saisissante, une comédienne est allée chercher aux îles Aran la matière d'un spectacle où la musique des mots se mêle aux sons du violon pour dire avec une angouaise raffinée, quel court moment nous est laissé pour éprouver toute la merveille et la beauté du monde.

Théâtre en breton

Plateau des Quatre Vents à Lorient
Vendredi 13
Salokras par la troupe Strollad Kallag

Expositions

médiathèque
Du 5 au 26
Expo photo "Les écrivains de Bretagne sur leurs lieux d'écriture" de Yann Le Neveu. Dans le cadre de "Lire en Fête"
www.photographies.de/expo

Du 9 au 28

Exposition du livre "Epik au pays des hautes herbes" des éditions Art Terre (Alain Burban, Marc Loyon, et Paskal Martin) www.art-terre.com. Dans le cadre de "Lire en Fête".
1^{er} étage de la médiathèque, section Juiveuse.

Hôtel de ville

Du 30 septembre au 14 octobre
11ème Salon des artistes

Du 21 octobre au 4 novembre

Art thérapie en dessin et peinture par le centre hospitalier Charcot

Sport

Dimanche 8
Marathon des 2 estuaires par la section Canoë Kayak FLL
Saint Guénaél

Événements

5 et 6 octobre
Semaine de la sécurité routière, diagnostic gratuit sécurité du véhicule
Jeudi toute la journée et vendredi matin, place Délaune

Du 9 au 14

Elections du Conseil Municipal des Enfants
Dans les écoles et les centres de loisirs

Du 16 au 20

Semaine Bleue (semaine des personnes âgées)

Lundi 18

Commémoration du retour des cendres du combattant inconnu d'AFN
Monument aux Morts

Conférences

Mercredi 11, 18h30
"Réchauffement climatique : comment pouvons-nous agir pour lutter contre?"
Médiathèque de Lanester

Jeudi 12, 20h

"Comment maîtriser notre consommation d'électricité ?"
Salle Océanis de Ploemeur

Vendredi 13, 20h

"Energie et habitat : comment concevoir notre projet de maison neuve ?"
Amphithéâtre du lycée Colbert à Lorient

Ve associative

Samedi 14
Réunion d'information organisée par le Cercle Océaniste
Restaurant scolaire Lamicol de 14h30 à 16h30

Samedi 14

Buffet dansant de l'ACL 56
Salle Pierre François

Dimanche 15

Bal du club de l'amitié
Salle des fêtes

Samedi 28

Fête d'Halloween du Rugby club Lanester Lorient
Salle des fêtes

Samedi 28

Fête d'Halloween de l'Association Place des rencontres
Kerfihour et quartiers voisins

Agenda des conseils de quartiers

Quartier n°3
Kesler Devillers, Centre ville
Mercredi 4, 18h30

Quartier n°5
Chantiers, Le Penher, Pasteur, Kergres, Le Fons
Mercredi 11, 20h30, école primaire H. Barbouze

Quartier n°6
"Le Boug" (Touldrain, Lamm Gazec, Kerfihour, Forlup)
Lundi 30, restaurant scolaire Lamicol

Quartier n°7
Le Plessis, Locunel, La Toulihouët, Le Cosquer, La Grande Lande
Lundi 2, 18h30, école P. Picasso

Mairie

Services municipaux et CCAS ouverts du lundi au vendredi de 8h00 à 12h et de 13h30 à 17h30. CCAS fermé le mercredi matin. Etat civil ouvert le samedi matin Standard : 02 97 76 81 81 CCAS : 02 97 76 81 81 "Aïe Madame Le Maire" : 0800 659 321 (le lundi de 17h à 18h) - gratuit Site Internet : www.lorient.com - communication@ville-lorient.fr

Coordonnées utiles

Police municipale : 02 97 76 81 38
Police nationale : 17
Hôpital de Bretagne Sud : 02 97 64 90 00
SOS Médecins : 0825 850 905
Sida Info Service : 0800 840 000
"Pour que toute femme enceinte trouve à qui parler" : 0800 880 521
Numero spécial d'aide aux victimes : 0810 09 86 09 (du lundi au samedi de 10h à 22h)
Collecte sélective : 0800 100 601 (gratuit)
Pour connaître la pharmacie de garde, renseignez-vous au Bureau de Police de Lorient après 21h, au 02 97 64 02 00
Service de médiation citoyenne : 02 97 76 81 15
Pompes funèbres municipales - obsèques et contrats d'obsèques : 02 97 81 32 64

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24

“Les quartiers se racontent : Chantiers et Plessis”

Projections les mercredis 18 et 25 octobre 2006
à 15h et 20h30
Espace Jean Vilar
Entrée libre

